

S-HSE-04
Edition: 1.0
Date d'émission
15/04/2016
Page 1/11

Edition	Description	Date d'application	Durée de validité
1.0	Version initiale	15/04/2016	-

LISTE DE DIFFUSION

Toutes Directions des Operations Industrielles

MATRICE DE RESPONSABILITE DU DOCUMENT

	Visa	s
Responsables du document :		
Responsable Hygiène et Sécurité au Travail Corporate	M. Nabil RAMADANE	-
Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement Opérations Industrielles	M. Mohammed KHAMLICHI	
Validation		
Exécutive Vice-Président Opérations Industrielles	M. Iliass EL FALI	



S-HSE-04
Edition: 1.0
Date d'émission
29/02/2016
Page 2/10

SOMMAIRE

- 1. Généralités
- 2. Niveaux d'audit HSE
- 3. Critères de choix des missions d'audit HSE
- 4. Prérequis pour réaliser une mission d'audit HSE
- 5. Cas d'absence de la check-list d'audit HSE
- 6. Audits HSE Niveau 1
- 7. Audits HSE Niveau 2
- 8. Indicateurs de performance
- 9. Conditions d'archivage des documents du Standard
- 10. Exemples de thèmes à auditer Fréquence minimale



S-HSE-04	
Edition: 1.0	
Date d'émission	
15/04/2016	
Page 3/10	

1. GENERALITES

1.1 Objectif du standard :

L'objectif de ce standard est de décrire les niveaux et les modalités de gestion des audits HSE à OCP ainsi que les processus et les outils y afférents.

Des audits HSE sont planifiés et menés de manière à :

- Vérifier la cohérence du système de management HSE avec la politique, la vision et les principes HSE.
- Vérifier la conformité par rapport aux exigences des standards HSE en vigueur à OCP et aux contrôles réglementaires.
- S'assurer que les plans d'actions HSE sont mis en œuvre de manière efficace et qu'ils sont suivis au niveau des Comités HSE appropriés ;
- Fournir à la Direction Générale, aux Directions Exécutives et aux Directions des Sites, l'assurance raisonnable que des dispositifs internes sont engagés pour atteindre et maintenir les objectifs HSE escomptés.

1.2 Domaine d'application :

Le présent standard s'applique à :

- Toutes les entités du Groupe OCP (industrielles et fonctionnelles y compris les filiales et les joint-ventures exploitées par OCP);
- Toutes les installations des sites existants et en projet ;
- Toutes les entreprises extérieures travaillant pour le compte des entités du Groupe OCP et leurs sous-traitants.

1.3 Référence :

- Politique HSE du Groupe OCP;
- Principes HSE du Groupe OCP;
- Standards HSE Groupe OCP;
- Standards Environnement Groupe OCP;
- Normes Professionnelles des Auditeurs Internes (Normes de l'IIA, ISO 19011);
- Procédures d'audit interne des systèmes de management des sites OCP certifiés ;
- Réglementation en vigueur ;

1.4 <u>Définitions et abréviations :</u>

1.4.1 Définitions :

- Check-list d'audit : Ensemble de tests d'audit prévus être réalisés lors des travaux d'audit.
- **Entité**: Subdivision de l'organisation du Groupe OCP telle qu'elle figure sur les organigrammes des différentes Directions.
- **Facilitateur :** Interlocuteur de l'équipe d'audit désigné à la phase de planification rattaché au site concerné par l'audit.
- IIA: Institut International des Auditeurs.
- OCP: Désigne l'ensemble des entités du Groupe OCP, y compris ses filiales et Joint-ventures opérées par OCP, SA.
- **Preuves d'audit** : Données factuelles par rapport aux critères d'audit dont la véracité peut être démontrée.
- **Site**: Un des cinq sites opérationnels, Développement Industriel Mines, Développement Industriel Chimie, Siège OCP et hors site (colonies de vacances, centre de formation à Marrakech, bâtiments à Rabat), SADV, Développement Immobilier, Centres de Compétences, IPSE et SOTREG.
- Tiers: Organismes externes à OCP (Organismes de contrôles réglementaires, assureurs, DUPONT, etc.)

1.4.2 Abréviations :

- CODIR : Comité Directeur
- **COPIL** : Comité de Pilotage
- DGA : Directeur Général Adjoint
- **DI**: Développement Industriel
- **EEnv**: Entité Environnement





S-HSE-04	
Edition: 1.0	
Date d'émission	
29/02/2016	
Page 4/10	

- **HSE** : Hygiène Sécurité Environnement

- HSEE : Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement à l'échelle de l'Entité/Projet

- HSES: Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement à l'échelle d'un site

- HST : Responsable Hygiène et Sécurité au travail

- IIA: Institut International des Auditeurs Internes

- JV: Joint-Venture

- N-1: Responsable de l'Entité N-1

- OCP : OCP S.A.

- **DIH** : Responsable HSE de la Direction Exécutive Développement Industriel

- **OIH** : Responsable HSE de la Direction Exécutive Opérations Industrielles

- SGR: Direction Audit

2. NIVEAUX D'AUDIT HSE

On distingue trois niveaux d'audits HSE à OCP :

Niveau d'audit	Périmètre
N1	Audits HSE à mener au niveau du site (<i>Un des cinq sites opérationnels, Développement Industriel Mines, Développement Industriel Chimie, Siège OCP et hors site (colonies de vacances, centre de formation à Marrakech, bâtiments à Rabat), SADV, Développement Immobilier, Centres de Compétences, IPSE et SOTREG</i>).
N2	Audits HSE croisés entre les Sites OCP (se référer à la définition du Site au chapitre définition)
N3 (*)	Audits HSE réalisés par SGR ou un organisme extérieur.

(*): Les audits HSE de niveau 3 sont menés sous la responsabilité de la Direction Audit (SGR). Ils sont réalisés conformément aux Normes Professionnelles des Auditeurs Internes de l'IIA. Les modalités de réalisation des audits HSE de Niveau 3 sont détaillées au niveau du manuel d'audit interne de la Direction Audit.

3. CRITERES DE CHOIX DES MISSIONS D'AUDIT HSE

Le plan annuel de missions d'audit est défini sur la base de critères permettant de prioriser les périmètres et les thèmes d'audit tels que :

- Le risque HSE identifié comme significatif;
- Le niveau de changement (organisationnel, nouveau process, nouveaux recrutés, etc.);
- La date de la dernière mission d'audit HSE portant sur le même thème et ayant concerné le même périmètre ;
- Une demande émanant du Corporate, des DEX, des SVP, etc...

4. PREREQUIS POUR REALISER UNE MISSION D'AUDIT HSE

L'équipe d'audit doit disposer des compétences collectives pour atteindre les objectifs de la mission d'audit.

- Prérequis obligatoires pour les responsables de mission : Parfaite connaissance :
 - Des techniques d'audits ;
 - Des exigences du standard "Audits HSE" en particulier ;
 - Des exigences des standards en vigueur à OCP de manière générale.

Une expertise dans le domaine à auditer est souhaitable.

Prérequis obligatoires pour les membres constituants l'équipe d'audit (référents)

Expertise dans le domaine à auditer.

Une connaissance des techniques d'audits, des exigences du standard 'Audits HSE" et des standards prévus dans le périmètre de l'audit est souhaitable.





S-HSE-04	
Edition: 1.0	
Date d'émission	
15/04/2016	
Page 5/11	

Pour chaque thème d'audit HSE, une liste de référents est proposée par le HSES. Cette liste est établie en collaboration avec les HSEE et les responsables N-1 du site. Elle est validée par le Directeur du site. La liste est établie selon le formulaire F-HSE-04-01. Elle est mise à jour à chaque fois que nécessaire et au moins une fois par an avant la phase de planification des audits de Niveau 1 (avant la mi-septembre de chaque année).

Une fois validée, le HSES partage la liste avec le responsable HST, OIH et DIH.

Par ailleurs, une liste des collaborateurs référents est centralisée au niveau du HST. Elle est revue et éventuellement mise à jour.

5. CAS D'ABSENCE DE LA CHECK-LIST D'AUDIT HSE

En cas de planification d'une mission d'audit HSE de Niveau 1 ou de Niveau 2 portant sur un thème ne disposant pas de check-list d'audit, la définition des responsables en charge de son élaboration et des délais y afférents est faite lors de la planification des audits HSE de Niveau 2 sous la responsabilité du HST.

Une fois la check-list établit, elle est transmise au HST qui se charge de son partage avec le responsable d'audit. Les check-lists d'audits sont centralisées et harmonisées au niveau du HST. Toute suggestion de modification doit lui être notifiée.

6. AUDIT HSE NIVEAU 1

6.1 PLAN D'AUDITS HSE

Étape	Garant	Responsable	Consultés	Informés	Deadline	Formulaire
Planification des missions	Directeur Site	HSES	HSEE y compris ceux non rattachés au site Hors Cadres d'Entités		Mi-Septembre	F-HSE-04-02
Validation des équipes d'audit et des facilitateurs	HSES	Responsables des équipes d'audit et des facilitateurs		Equipes d'audit et facilitateurs	Avant fin Septembre	F-HSE-04-02
Validation du plan d'audits	Directeur Site	Directeur Site	CODIR HSE		Fin Octobre	F-HSE-04-02
Communication du plan d'audits	Directeur Site	HSES		HSE rattaché au N+1 du Site, HST, OIH/DIH, équipes d'audit et facilitateurs	Fin Octobre	F-HSE-04-02 Signé

Dispositions à observer lors de l'étape de planification des missions :

- 1. S'appuyer sur le formulaire F-HSE-04-01 'Liste des référents" du site pour définir les équipes d'audit.
- 2. Les HSEE sont désignés comme responsable de mission pour les audits HSE Niveau 1.
- 3. Pour des raisons d'objectivité et d'indépendance, les membres d'une équipe d'audit ne peuvent réaliser des audits dans leur entité. Exception pour le HSE Siège qui peut réaliser des audits au niveau du Siège.
- 4. Les modalités d'élaboration de check-list d'audit pour les missions qui n'en disposent pas seront définies lors de la phase de planification des audits Niveau 2.
- 5. Des missions d'audit HSE pour les autres Niveaux d'audit peuvent être proposées lors de la planification des audits Niveau 1.





S-HSE-04	
Edition: 1.0	
Date d'émission	
29/02/2016	
Page 6/10	

Dispositions en matière de validation et de communication du plan d'audit HSE :

- Le plan d'audit validé fait foi et est considéré comme ordre de mission pour entamer les audits et détacher les ressources.
- Si des missions pour les autres niveaux d'audits HSE sont retenues et validées, elles sont transmises au responsable de planification du niveau concerné pour examiner l'opportunité de sa planification.

6.2 CONDUITE DE MISSIONS D'AUDITS HSE

Il est important que les équipes constituées soient détachés à 100% pour réaliser les audits auxquels elles sont affectées et particulièrement depuis le début des travaux sur le terrain jusqu'à la réunion de restitution.

Étape	Garant	Responsable	Consultés	Informés	Deadline	Formulaire
Lettre de mission	Responsable mission	Responsable mission	Equipe d'audit	Responsable N- 1 concerné par l'audit et facilitateur	Avant 1 semaine du démarrage de la mission	F-HSE-04-03
Réunion d'ouverture	Responsable mission	Responsable mission	N+1 des audités Audités Facilitateur Équipe d'audit			
Travaux d'audit sur le terrain	Responsable mission	Responsable mission & Equipe d'audit	Audités	Facilitateur	Dans les délais	F-HSE-04-04
Réunion de restitution à chaud	Responsable mission	Responsable mission	N+1 des audités Audités Facilitateur Équipe d'audit		Après fin du terrain.	
Rapport provisoire	Responsable mission	Responsable mission	Equipe d'audit	N+1 des audités Audités	3 jours max après la restitution	F-HSE-04-05
Plan d'actions	Responsable N+1 entité auditée	Responsable entité auditée	Audités Concernés par la mise en place des actions	Responsable de mission	7 jours max après réception rapport provisoire.	F-HSE-04-05
Rapport définitif	Responsable de mission	Responsable de mission	Equipe d'audit	Directeur Site, HSES, N+1 entité auditée, entité auditée et HSEE.	3 jours max après la réception du plan d'actions	F-HSE-04-05 Signé

6.3 MODIFICATION DU PLAN D'AUDITS HSE

Étape	Garant	Responsable	Consultés	Informés	Deadline	Formulaire
Gestion des modifications	Directeur Site	HSES	CODIR HSE	Entités auditées, équipes d'audit et facilitateur		F-HSE-04-08



S-HSE-04	
Edition: 1.0	
Date d'émission	
15/04/2016	
Page 7/10	

7. AUDIT HSE NIVEAU 2

7.1 PLAN D'AUDITS HSE

Étapes	Garant	Responsable	Consultés	Informés	Deadline	Formulaire
Planification des	DGA-E	HST (audits hors OI & DI)	EEnv OIH		Mi-Octobre	F-HSE-04-02
missions	OI	OIH (audits OI)	DIH			
	DI	DIH (audits DI)				
Validation des équipes	HST (audits hors OI & DI)	Directeurs des		Equipes	Avant fin Octobre	
d'audit, des facilitateurs et	OIH (audits OI)	sites auxquelles les personnes		d'audit, des facilitateurs et		F-HSE-04-02
des désignés pour élaborer les check-lists	DIH (audits DI)	désignées sont rattachées		des désignés pour élaborer les check-lists		
Validation du	DGA-E	DGA-E (audits hors OI & DI)				
plan d'audits	OI	DOI (audits OI)	COPIL HSE OI		Fin Octobre	F-HSE-04-02
	DI	DI (audits DI)	COPIL HSE DI			
	DGA-E	HST (audits hors OI & DI)		Concernés : Directeur Site,		
	DOI	OIH (audits OI)		HSES, équipes d'audit,		
Communication du plan d'audits	DI	DIH (audits DI)		facilitateurs et désignés pour élaborer les check-lists (audits N1&N2).	Fin Octobre	F-HSE-04-02 signé
Communication de la check-list d'audit	HST	Désignés pour élaborer la check- list		HSES, OIH, DIH		F-HSE-04-
	HST	HST		Responsables de missions concernés	Dans les délais	02

Dispositions à observer lors de l'étape de planification des missions :

- La responsabilité de planification des audits HSE Niveau 2 est du ressort du HST, OIH et DIH. À cet effet, une réunion est tenue à laquelle seront **obligatoirement présents**: le HST, le responsable environnement Corporate (EEnv), OIH, DIH et les HSES. L'objectif est d'harmoniser les plans d'audits annuels proposés par le HST, OIH et DIH.
- 2. S'appuyer sur le formulaire F-HSE-04-01 'Liste des référents" du site pour définir les équipes d'audit et définir les responsables en charge de l'élaboration des check-lists d'audits.
- 3. Pour des raisons d'objectivité et d'indépendance, les membres d'une équipe d'audit ne peuvent réaliser des audits dans leur site/entité. Exception pour le HSE Siège qui peut réaliser des audits au niveau du Siège.
- 4. Des missions d'audit HSE pour les autres Niveaux d'audit peuvent être proposées lors de la planification des audits Niveau 2.





S-HSE-04	
Edition: 1.0	
Date d'émission	
29/02/2016	
Page 8/10	

N. B: Préalablement à la planification, un recueil des propositions des missions d'audit HSE est réalisé par les responsables de planification auprès des différentes entités avant la mi-octobre (Sites opérationnels, Développement Industriel, Siège, IPSE, Centres de Compétences, Développement Immobilier, SOTREG et SADV).

Dispositions en matière de validation et de communication du plan d'audit HSE :

- Le plan d'audit validé fait foi et est considéré comme ordre de mission pour entamer les audits et détacher les ressources.
- Si des missions pour les autres niveaux d'audits HSE sont retenues et validées, elles sont transmises au responsable de planification du niveau concerné pour examiner l'opportunité de sa planification.

7.2 CONDUITE DE MISSIONS D'AUDITS HSE

Il est important que les équipes constituées soient détachés à 100% pour réaliser les audits auxquels elles sont affectées et particulièrement depuis le début des travaux sur le terrain jusqu'à la réunion de restitution.

Étapes	Garant	Responsable	Consultés	Informés	Deadline	Formulaire
Lettre de mission	Responsable mission	Responsable mission	Equipe d'audit	Directeur Site concerné par l'audit et Facilitateur	Avant 1 semaine du démarrage de la mission	F-HSE-04-03
Réunion d'ouverture	Responsable mission	Responsable mission	N+1 des audités Audités Facilitateur Équipe d'audit			
Travaux d'audit sur le terrain	Responsable mission	Responsable mission & Equipe d'audit	Audités	Facilitateur		F-HSE-04-04
Réunion de restitution à chaud	Responsable mission	Responsable mission	N+1 des audités Audités Facilitateur Équipe d'audit		Après fin du terrain.	
Rapport provisoire	Responsable mission	Responsable mission	Equipe d'audit	N+1 des audités Audités	3 jours max après la restitution	F-HSE-04-05
Plan d'actions Responsables N+1 entités auditées Responsables entités auditées Responsables entités auditées Audités Concernés par la mise en place des actions Responsable mission		7 jours max après réception du rapport provisoire.	F-HSE-04-05			
Rapport définitif	Responsable de mission	Responsable de mission	Equipe d'audit	N+1 du Site, HSE rattaché au N+1, Directeur Site, HSES, N+1 entité auditée, entité auditée et HSEE.	3 jours max après la réception du plan d'actions	F-HSE-04-05 Signé





S-HSE-04	
Edition: 1.0	
Date d'émission	
15/04/2016	
Page 9/10	

7.3 MODIFICATION DU PLAN D'AUDITS HSE

Étapes	Garant	Responsable	Consultés	Informés	Deadline	Formulaire
Gestion des	DGA-E (audits hors OI & DI)	HST (audits hors OI & DI)		Direction Site, HSES, équipes		
modifications	DOT /	OIH (audits OI)		d'audit et		F-HSE-04-08
	DI (audits DI)	DIH (audits DI)		facilitateur, Entités auditées		

8. INDICATEURS DE PERFORMANCE

8.1 PLAN D'ACTIONS CONSOLIDE DES MISSIONS D'AUDITS HSE

Étape	Garant	Responsable	Consultés	Informés	Deadline	Formulaire
Suivi	N+1 des entités auditées	Entités auditées			Mensuel	F-HSE-04-06
	Responsable N-1 de l'entité	HSEE	Entités auditées	HSES	Mensuel	I1, I2 et I3
Suivi et	Directeur Site	HSES		CODIR Site	Mensuel	
Reporting	DGA-E OI DI	HST OIH DIH		DGA-E Copil OI Copil DI	Trimestriel	

8.2 SUIVI DU PLAN D'AUDITS HSE

Étape	Garant	Responsable	Consultés	Informés	Deadline	Formulaire	
Suivi	Directeur Site	HSES			Mensuel	F-HSE-04-07	
	Directeur Site	HSES		CODIR Site	Mensuel		
Suivi et Reporting	DGA-E OI DI	HST OIH DIH		DGA-E Copil OI Copil DI	Trimestriel	14	

Indicateur I1:

Pour chaque mission d'audit HSE de Niveau 1 et de Niveau 2 : Taux de conformité %

Indicateur I2:

Pour chaque niveau d'audit (N1 et N2) : Taux de réalisation des actions à fort impact : Nombre d'actions échues à impact fort / Nombre d'actions prévues à impact fort

Indicateur I3:

Pour les audits HSE N3 et ceux menés par des tiers : Taux de réalisation des actions : Nombre d'actions échues / Nombre d'actions échues prévues.





S-HSE-04	
Edition: 1.0	
Date d'émission	
29/02/2016	
Page 10/10	

Indicateur I4:

Pour chaque Niveau d'audit (N1, N2, N3) : Taux de réalisation des audits HSE : Nombre d'audits réalisés sur la période /Nombre d'audits prévus sur la période

9. CONDITIONS D'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS DU STANDARD

Formulaire	Responsable d'archivage
F-HSE-04-01 : Liste des référents	HST
F-HSE-04-02 : Planification des audits HSE	Responsable de planification
F-HSE-04-03: Lettre de mission	Responsable de mission
F-HSE-04-04 : Check-list d'audit	Responsable de mission
F-HSE-04-05 : Rapport d'audit	HSE Site
F-HSE-04-06 : Plan d'actions et suivi	HSE Site
F-HSE-04-07: Suivi du plan d'audits HSE	Responsable de planification
F-HSE-04-08 : Modification du plan d'audit HSE	Responsable de planification
Indicateurs de performance (cf. chapitre 8 du Standard)	HSE Site

10. EXEMPLES DE THEMES A AUDITER -FREQUENCE MINIMALE D'AUDIT

Thème	Fréquence minimale
Système de Management HSE OCP : Politique, Objectifs, Feuilles de route HSE, Comités HSE, etc.	1 fois / 3 ans
Standards de gouvernance : EVEPS (Engagement Visible, Exemplarité et pilotage de la Performance HSE), VOSE (Visite et Observation Sécurité et Environnement) et GIASE (Gestion des Incidents et Accidents Sécurité et Environnement), Audit du Standard ''Audits HSE"	1 fois / 2 ans
Standards PSM : Analyse des Dangers des Procédés (PHA), Gestion des Modifications Equipement et Technologie (MOC), "Gestion HSE des Entreprises Extérieures"	Pour chaque thème : 1 fois / an
Standard opérationnel 'Autorisation de Travail"	1 fois / an par site
Standards opérationnels : Travaux en Hauteur, Consignation / Déconsignation des Energies et Produits Dangereux, Analyse Des Risques aux Postes de Travail, Pénétration dans un Espace Confiné, Circulation OCP : Infrastructures - Moyens - Organisation, Gestion des Equipements de Protection Individuelle	Pour chaque thème : 1 fois / an
Standard 'Réponse aux Situations d'Urgence"	1 fois / an
Standard 'Hygiène dans les vestiaires, réfectoires et les locaux de vie '	1 fois / 2 ans
Standards environnements : Mesure et Reporting Environnemental EKPIs (Environnemental Key Performance Indicators), Gestion Environnementale des Produits Auxiliaires utilisés à OCP, Gestion des Déchets et leur gestion responsable ou valorisation	Pour chaque thème : 1 fois / an
Efficacité du processus de communication des aspects HSE par des enquêtes sur le terrain.	1 fois / 3 ans
Audit des installations et des équipements d'intervention et de protection.	1 fois / an
Efficacité des actions issues des audits internes et externes	1 fois / 2 ans
Autres thèmes portant sur la Sécurité, l'Hygiène et sur l'environnement : Sécurité Incendie, Sécurité Ammoniac, Conformité aux lois, aux règlements et aux Normes en matière d'HSE, Hygiène et Conditions de travail, etc.	Pour chaque thème 1 fois / an





S-HSE-04
Edition: 1.0
Date d'émission
15/04/2016
Page 1/1

ANNEXE: LISTE DES REDACTEURS DU STANDARD AUDITS HSE

Ce document a été élaboré par un Groupe de Travail dont la composition est rappelée ci-dessous :

Karim ERRAMI	Responsable de l'entité Hygiène, Sécurité et Environnement au Site de Gantour			
Kamal EL OMARI	Responsable Environnement au Corporate			
Ghizlane MOUSSAMIH	Responsable de l'entité Sécurité au Corporate			
Driss OUMMANI	Responsable de l'entité Hygiène, Sécurité et Environnement au Site de Khouribga (Sidi Chennane – Sidi Daoui)			
Mohamed ZAD Responsable de l'entité Environnement au Site de Jorf Lasfar				

